

Le Comité Syndical du Syndical Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 14 juin 2013.

Etaient présents:

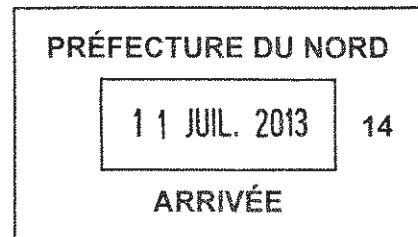
Mme Massiet-Zielenski, MM. Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Lefait, Lefebvre,
Leroy, Maimouni, Parent, Tostain, Schepman.

Etaient excusés:

MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Douez, Houssin, Méquignon,
Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 19-13

Le comité Syndical prend acte de la communication du rapport d'exploitation établi par
Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux pour l'année 2012, établi conformément à
l'article 83 du contrat d'affermage.



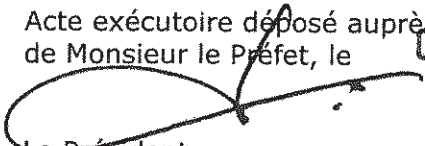
VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 09 JUL. 2013


Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys


Jean Claude DISSAUX

COMPTE RENDU ANNUEL DE L'EXPLOITANT

ANNÉE 2012

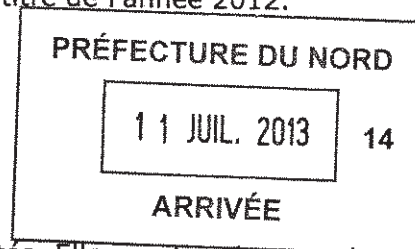
L'article 83 du contrat d'affermage indique que : « Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le Délégué produit chaque année un compte rendu technique et un compte rendu financier avant le 31 mai de l'exercice suivant ».

Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux (CGE) a transmis le 31 mai 2013 le compte rendu qu'elle a établi pour l'exploitation des installations du Syndicat au titre de l'année 2012.

1. Compte rendu technique

22.000.552 m3 ont été prélevés dans la Lys.

19.861.390 m3 ont été refoulés.



Les pertes d'eau de service représentent 10,8 % des volumes traités. Elles sont en hausse de 40,3% et correspondent aux volumes d'eau nécessaires au lavage des filtres, à la déshydratation des boues, à l'entretien de l'ensemble des installations et pour 2012 au traitement de l'eau par le déboureur. De plus, en 2012 des fuites ont été constatées sur les vannes d'évacuation des eaux de lavage.

Le total des volumes vendus s'élève à **20.451.199 m3** (+ 10,0 % par rapport en 2011), répartis comme suit :

Lille MCU	17.515.261 m3	+ 11,1 %
CALL (Lens - Liévin)	2.483.857 m3	+ 10,2 %
Lestrem (Noréade)	3.217 m3	- 96,9 %
Aire sur la Lys	196.325 m3	- 17,2 %
Laventie	184.977 m3	+ 9,1 %
Saint-Venant	67.562 m3	- 2,7 %

Noréade a renforcé son réseau sur Lestrem, la vente d'eau est pratiquement à l'arrêt.

La différence entre les volumes refoulés et les volumes vendus s'explique :

- par les achats d'eau effectués auprès de la Société des Eaux du Nord et Noréade lors des arrêts techniques de l'usine ;
- par les écarts de mesure entre les débitmètres de Prêmesques et Aire sur la Lys (valeur inférieure aux limites de tolérance maximales).

En 2012, les volumes pompés à Verchin correspondent aux essais normaux de maintenance, les forages n'ont pas dû être activés pour réalimenter la Lys contrairement à 2011. Cependant suite à un dysfonctionnement électrique, le forage 5 a fonctionné du 18 au 28 décembre (hors période d'autorisation). L'exploitant VEOLIA doit rapatrier les informations sur la supervision afin de pouvoir générer une alarme et éviter ce type de dysfonctionnement.

L'usine a traité 3.326,07 tonnes de terres de décantation, soit 1.062,41 tonnes exprimées en matières sèches à comparer aux 739,93 tonnes traitées en 2011 (+349.5 %). L'augmentation est justifiée par la mise en service du déboureur et les différentes crues de la Lys. Après stockage sur l'aire prévue à cet effet, 1.482,3 tonnes de terres brutes soit 487,67 tonnes exprimées en matières sèches ont été épandues sur 52,5 hectares chez 6 agriculteurs sur des

parcelles situées sur les communes d'Aire sur la Lys, Estrée-Blanche, Enquin-les-Mines, Mametz, Rebecques, et Blessy.

Les terres issues du curage à blanc de la réserve effectués dans le cadre du marché du débourbeur ont été également évacuées en 2012 (14.370 tonnes)

La consommation d'énergie électrique de l'ensemble des installations représente un total de 11.500.849 kWh (+27,3 % par rapport à 2011). Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du volume produit et à la mise en service du débourbeur qui est plus énergivore que la décantation naturelle dans la réserve.

Dans le cadre des essais de mise en service du débourbeur, des produits chimiques ont été également utilisés : chlorure ferrique, charbon actif en poudre, polymère et sable ; d'autres ont été arrêtés (chlorure ferrique à la prise d'eau) ou déplacés (permanganate de potassium auparavant injecté à la prise d'eau, actuellement sortie débourbeur).

Le bilan de consommation des réactifs permet de constater la diminution des consommations de chlorure ferrique (-15,4%) dans les décanteurs de l'usine et du chlore (-6,2%) sur la conduite (malgré l'augmentation des volumes produits) qui peut être expliquée par les essais de mise en service du débourbeur. En effet, pour le chlorure ferrique, l'action du débourbeur permet de diminuer le besoin de décantation au niveau des décanteurs-pulsateurs, et pour le chlore, le débourbeur a permis d'améliorer la qualité de l'eau produite.

La consommation de Charbon Actif en Poudre a augmenté (+25,6%). L'installation de charbon actif en poudre existante a été déplacée des décanteurs vers le débourbeur en 2011. Une unité en location a permis une double injection de Charbon Actif (débourbeur - décanteurs pulsateurs) pendant le démarrage des essais du débourbeur. L'unité de location a été arrêtée en août 2012.

La quantité de polymère injecté au niveau du traitement des terres de décantation a augmenté (+ 635%). Les boues qui décantaient auparavant dans la réserve, sont maintenant piégées par le débourbeur et doivent donc être traitées par le traitement des terres. De plus, la Lys a été plusieurs fois en forte crue en 2012.

Les quantités sont stables concernant les autres réactifs.

Aucune non-conformité aux limites de qualité n'a été constatée lors des contrôles effectués par l'ARS.

L'autocontrôle de l'exploitant révèle 2 non-conformités aux limites. Un dépassement concerne les bromates : cette non-conformité a été enregistrée lors de l'arrêt annuel de l'usine, donc est peu explicable, l'analyse de contrôle était conforme. Des travaux d'amélioration du poste d'ozonation ont été réalisés en 2011 et un suivi renforcé ainsi que des modifications de réglages ont été mis en œuvre par Veolia. Une régulation automatique sera mise en place en 2013.

La deuxième non-conformité concerne la teneur en isoproturon (herbicide). Le fonctionnement du débourbeur en continu devrait permettre de limiter ces dépassements.

L'exploitant a recensé 9 dépassements des références de qualité (5 dates) dues à des problèmes bactériologiques. Aucune de ces non-conformités n'a été confirmée par les analyses déclenchées ensuite. Il s'agit donc d'incidents de prélèvements.

1 non conformité a été observée par l'ARS sur des paramètres physico-chimiques : 1 dépassement sur la valeur de référence du COT qui a été suivie d'un réglage du taux de CAP, la régulation de l'injection de CAP au niveau du débourbeur assurera une meilleure élimination de ce paramètre.

2. Compte rendu financier

Un compte rendu a été établi sur le modèle figurant en annexe 3 au contrat d'affermage qui subit toutefois des modifications régulières qui s'imposent à l'exploitant par l'évolution de la réglementation.

Les chiffres figurant dans le compte rendu financier de l'exploitant correspondent à des données réelles, c'est-à-dire aux éléments comptables effectivement réalisés au 31 décembre de l'année considérée. Ceci peut amener à certaines difficultés de compréhension quand, par exemple, une facture correspondant à une prestation réalisée en année N n'est pas acquittée avant le terme calendaire, celle-ci apparaîtra dans le compte rendu financier de l'année N + 1.

L'analyse comparative donne les résultats suivants :

Objet	Résultats 2011	Résultats 2012	Variation (%)
Produits	5.202.435	5.928.298	+ 13,95
Produits d'exploitation	3.689.942	4.173.014	+ 13,09
Collectivités et autres organismes publics	1.512.493	1.755.284	+ 16,05
Charges	5.113.238	5.788.089	+ 13,20
Personnel	873.540	752.057	- 13,91
Energie électrique	625.747	854.110	+ 36,49
Achats d'eau	15.381	17.684	+ 14,97
Produits de traitement	359.592	555.394	+ 54,45
Analyses	152.703	212.668	+ 39,27
Sous-traitance, matières et fournitures	725.055	560.655	- 22,67
Impôts, taxes, redevances	98.592	92.763	- 5,91
Autres dépenses			
- Télécommunication, poste	38.246	30.513	- 20,22
- Engins et véhicules	67.822	65.878	- 2,87
- Informatique	43.773	49.113	+ 12,20
- Assurances	403	18.867	+4.581,64
- Locaux	54.011	38.047	- 29,56
- Autres	-136.704	-64.300	
Contribution des services centraux	142.276	144.506	+ 1,57
Charges relatives aux investissements	16.335	24.696	+ 51,18
Charges relatives au renouvellement	497.332	517.310	+ 4,02
Participations contractuelles			
- redevance	1.512.493	1.755.284	+ 16,05
- ristourne	26.641	162.844	+511,25
Résultat brut	56.997	56.997	


Ce compte-rendu financier sera étudié dans le cadre de la mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au choix du mode de gestion du service public d'eau potable lors de la Phase 1 : audit du contrat de délégation de service public en cours.

* * *

L'exercice se solde par un bénéfice de 93.477 €.

Vu, le 10 JUIN 2013

Le Président du Comité Syndical


Jean-Claude DISSAUX